

Si le Gouvernement demande cette liberté d'action, c'est uniquement parce qu'il estime que, en ce moment extrêmement critique de l'histoire du monde, notre intérêt national exige que le Gouvernement possède un tel pouvoir.

Quelques-uns de mes adversaires politiques ont particulièrement cherché à faire croire au public que, en tant que chef du Gouvernement, je me suis surtout attaché à des considérations de parti. On prétend que j'ai voulu avant tout maintenir l'unité au sein du parti que je dirige, dans le but de rester à la tête d'un gouvernement de parti. Je ne nie pas que je me sois toujours efforcé de maintenir l'unité au sein du parti qui m'a fait l'honneur de me choisir comme son chef. Je dois cela non seulement au parti mais aussi au pays, étant donné surtout que le groupe de ceux qui m'appuient à la Chambre des communes constitue la base du gouvernement auquel le peuple a confié le soin d'administrer le pays en temps de guerre. Toutefois, je nie bien catégoriquement avoir, à un moment quelconque de ma carrière politique, placé les intérêts de mon parti avant ceux du pays. Je n'ai surtout été mû par aucun sentiment de ce genre dans la conduite des affaires publiques en ce moment où notre pays est en guerre.

On ne peut assurément pas soutenir que, en demandant par voie de ~~plébiscite~~ plébiscite d'être libéré de toute obligation découlant d'engagements antérieurs, je me suis attaché à des considérations de parti.